



## Preavis pendant Conges payes

Par **vleparc**, le **08/05/2014** à **00:36**

Bonjour

comme il nous est demandé chaque année ,nous devons déposer nos cp d été avant fin mars, comme je vis en Guadeloupe et j ai donc pris mes billets d avion pour rentrer en métropole ( acheter début avril pour un séjour du 26 juin au 26 juillet billet non remboursables)

Tant a la recherche d un autre emploi depuis 2 ans , j ai enfin trouvé le poste recherché .Le début du contrat 1 aout 2014

ma question

pour un nouveau poste début aout , je dois donner ma démission début juillet mais d après ce que je sais ce n est pas possible de faire son préavis pendant ces congés, donc je pense devoir donner ma démission fin mai pour départ de mon poste actuel fin juin,mais du faite que j aurais un mois sans emploi comme cela se passe si mon nouveau employeur mets fin a mon contrat pendant la période d essai ( deux mois renouvelable ) est ce que je perd mes droits au chômage ayant été sans contrat pendant 1 mois  
vous en remerciant

Par **P.M.**, le **08/05/2014** à **09:11**

Bonjour,

Si vous donnez votre démission pour fin juin comme vos congés payés tomberont pendant le préavis son terme sera reporté à fin juillet...